



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

RMA

Question écrite n° 19729

Texte de la question

M. Alain Marleix attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation des handicapés qui sont inscrits à l'ANPE et qui sont donc sur le marché du travail. Il souhaiterait connaître si ces personnes, qui ne perçoivent que l'allocation aux adultes handicapés, pourront prétendre au revenu minimum d'activité.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19729

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juin 2003, page 4365